

Association Planning-Chat

Assemblée générale du 15 février 2014

RAPPORT MORAL

« Il avait confiance en moi », disait récemment un de nos amis, désolé car il avait dû faire euthanasier un chat bien-aimé.

C'est en effet un côté particulièrement émouvant des chats.

Ces êtres qui ressemblent tellement à de petits fauves nous font la grâce de venir à notre appel, d'accepter nos caresses, de s'attacher à nous.

Certains, il est vrai, toujours sur leurs gardes, ne nous accordent qu'une confiance limitée. D'autres se méfieront toujours, par suite d'expériences mauvaises ou à cause d'une prédisposition génétique. A force de patience, parfois ils changent. A nous aussi de savoir leur faire confiance sans nous effaroucher de quelques feulements ou coups de pattes.

Mais la vie de notre association ne repose-t-elle pas toute entière sur la confiance ? Confiance des uns et des unes envers les autres, pour pouvoir travailler ensemble. Confiance de tous ces adhérents qui nous donnent de leur argent, et ce n'est pas rien, même s'ils n'interviennent pas autrement ; en comptant aussi les donateurs occasionnels. Confiance des cabinets vétérinaires qui nous soutiennent par leurs compétences, leurs tarifs et les délais de règlement qu'ils nous consentent.

Voyons-nous avec confiance l'avenir de Planning-Chat qui fêtera bientôt ses dix ans ? Le mieux serait que les mentalités aient suffisamment évolué, que le respect de l'animal et le sentiment de responsabilité à son égard se soient suffisamment développés pour que notre existence ne soit plus nécessaire. Pouvons-nous, dans ce domaine et dans d'autres, faire confiance à l'humanité ?

En attendant, je vais terminer comme lors de mon premier rapport moral, en 2006. Déjà je disais : « Merci de la confiance que vous nous avez faite en contribuant au fonctionnement de Planning-Chat. Et continuons, car il y a beaucoup à faire. »

Monique Veillé, présidente